

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - décembre 2011

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images



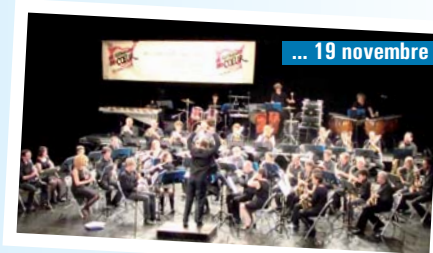
11 novembre...

Commemoration du 11 novembre, des petits Chartrains fleurissent le Jardin du souvenir au cimetière.



... Du 10 au 12 novembre

Souvenirs des "Scènes d'automne" du Pôle Sud



... 19 novembre

1 150 € récoltés pour les Restos du Coeur lors du Concert de Sainte-Cécile de l'Orchestre de Chartres.

Sommaire...

Son projet de l'année...

Le centre de loisirs en fait tout un plat !

Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 7 novembre
- (P3) Réduction des consommations
- (P3) Eclairage sur...

Inter-co

- (P3) A La Conterie
- (P3) L'école Jean Wiener

En ville

- (P4) Vie éco
- (P4) Noël en ville

Culture

- (P5) Le Théâtre des Tarabates
- (P5) Les coulisses de...
- (P5) Au Carré d'Art

Enfance Jeunesse

- (P6) Bourse Hélios-Envie d'Agir
- (P6) Des jeunes conseillers
- (P6) Retour sur "Du son dans la cuisine"

A lire aussi...

- (P2) Côté Nature
- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition
- (P5) Info Net

Tous les ans, de novembre à juin, l'équipe de l'Accueil de loisirs des Longues Hayes organise les activités hebdomadaires des enfants autour d'un thème central, support d'animations variées. Cette année « les toqués » du centre de loisirs ont du pain sur la planche. Ils concoctent un menu aux petits oignons avec des recettes truffées de découvertes culinaires, pimentées de diverses expérimentations et saupoudrées de quelques règles nutritionnelles.



Johan, Aïcha, Iman et Cameron aux fourneaux...

Bien manger pour bien grandir, pour devenir un consommateur respectueux de l'environnement et toujours bien dans son assiette : tel est le nom du menu 2011/2012 des Longues Hayes. L'équipe a choisi, en concertation avec les élus, de sensibiliser les enfants aux notions d'équilibre et d'hygiène alimentaire : "Pour cela, nous avons notamment sollicité Annie Erussard, diététicienne attachée à la cuisine centrale du syndicat intercommunal de restauration. Elle rencontrera les enfants et élaborera avec eux plusieurs menus bons et équilibrés", explique Marie-Noëlle Delanoë, adjointe à l'enfance.

Au fil des mercredis de l'année, les jeunes composeront aussi une fleur des groupes alimentaires ainsi qu'un grand calendrier des fruits et légumes pour chaque saison. Récolte, cueillette, production, conservation, transformation, cuisson... les enfants découvriront le

cycle de vie d'un aliment avant son arrivée dans notre assiette : "Pour cela, nous irons par exemple ramasser des fruits et des légumes chez un maraîcher. Nous allons également rencontrer le responsable d'une exploitation laitière qui proposera différentes animations autour du lait et ses dérivés", complète Yannick Rubaud, directeur du centre.

Et on mange quand ?

Si ces différents ateliers vous mettent l'eau à la bouche, sachez que les jeunes Chartrains ont d'ores et déjà enfilé leur tablier. Des ateliers cuisine sont régulièrement organisés par les animateurs. Gâteaux, soupes ou papillotes, petit déjeuner à thème, concours de goûter ou encore dîner pour les parents, soyez prêts, les cocottes vont siffler et les poêles crépiter !

Dans le cadre de ces activités culinaires, certains mercredis, les résidents de l'EHPAD de la Poterie viendront également livrer quelques secrets de recettes d'autrefois aux apprentis cuisiniers. Ainsi, chaque enfant pourra constituer son propre livre de recettes.

Pour conclure, voici la recette des mercredis réussis : prenez des enfants curieux, des animateurs gourmands, des parents impliqués, quelques kilos

de visites en tout genre, 3 cuillères à soupe de règles nutritionnelles, 2 cuillères à café de règles d'hygiène alimentaire, un soupçon de jardinage, quelques pincées de recettes d'ailleurs et d'autrefois, sans oublier des jeux et des quizz... Vous obtenez une année bien délicieuse !..



Les petits marmitons : Lily Rose, Louis, Adrien, Uma, Janice, Théo, Even, Paul, Anaïs et Zoé.

N° 11.11 décembre 2011

LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr



Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
 Adjoint à la Communication : Alain Miclard
 Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
 Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé

www.hautsdevilaine.com

Conseil municipal du 7 novembre 2011



■ Vote des tarifs 2012 des Accueils de Loisirs sans Hébergement.

Suite à la démission de Jean-Yves Domalain, M. le Maire installe au sein du Conseil Municipal, Anne-Marie Laubé.

■ Aménagement - Urbanisme

. Taxe d'aménagement : fixation du taux et exonérations. Dans le but de simplifier et moderniser la fiscalité, la loi de finances de 2010 réforme le régime des taxes d'urbanisme exigibles. L'article 28 a créé la « Fiscalité de l'aménagement ». La taxe d'aménagement va se substituer à la taxe locale d'équipement et à plusieurs taxes départementales à compter du 1^{er} mars 2012. Son taux peut être fixé dans une fourchette entre 1 et 5 %. Certaines constructions peuvent faire l'objet d'exonérations totales ou partielles. Le Conseil municipal a décidé de maintenir le taux de 3 % pour la nouvelle taxe d'aménagement et d'exonérer pour moitié les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un taux réduit de TVA (construction de logements en accession aidée ou locatif social).

. ZAC Les Portes de la Seiche : acquisitions foncières. Le Conseil municipal décide d'acquérir deux terrains appartenant à M. et Mme Chotard et M. et Mme Beaudor, d'environ 1 ha chacun, situés dans le périmètre de la ZAC au prix de 4 € environ le m² correspondant à l'estimation de France Domaines.

■ Administration Générale

. Passation d'une nouvelle convention pour la mise à disposition d'un logement de fonction pour utilité de service du Directeur des Services : le Conseil municipal décide de passer une nouvelle convention afin de mettre à disposition du Directeur Général des Services un logement au 6, rue de Féridan, aux conditions identiques du précédent logement.

. Renouvellement des contrats d'assurances - période 2012-2016 : les contrats d'assurance ont été souscrits pour une durée de 5 ans soit du 1/1/2007 au 31/12/2011. Par délibération du 28 février 2011, le Conseil municipal a approuvé la passation d'un

marché de conseil en assurances auprès de la société PROTECTAS - 35 - Le Grand Fougeray pour accompagner les services pour la préparation du cahier des charges, des dossiers de consultation et la négociation avec les compagnies d'assurances.

Suite à la consultation le Conseil municipal décide d'attribuer les marchés aux compagnies d'assurances suivantes :

- lot n°1 : dommages aux biens et risques annexes : cabinet PILLIOT / Compagnie BTA - 62 - Aire sur la Lys pour une prime annuelle de 10 949 € TTC.

- lot n°2 : responsabilité et risques annexes, société SMACL - 79 - Niort pour une prime annuelle de 6 515,47 € TTC y compris l'option n°1 - protection juridique

- lot n°3 : flotte automobile et risques annexes : société SMACL pour une prime annuelle de 7 574,35 € TTC (comprenant les garanties annexes, marchandises transportées, auto-mission élus et auto-mission collaborateurs).

- lot n°4 : protection juridique des agents et des élus : Cabinet PNAS / AREAS - 75 - Paris pour une prime annuelle de 208,60 € TTC.

Pour l'ensemble des 4 lots, l'économie globale annuelle est de l'ordre de 6 000 € en comparaison avec les contrats actuels.

■ Enfance Jeunesse et Sports

Activités coup de pouce - accueils périscolaires - igloo - accueils de loisirs - séjours hiver et printemps et locations de matériels aux particuliers et associations : tarifs 2012

Le Conseil Municipal a décidé de majorer de 2 % arrondis les tarifs 2012 des services ci-dessus désignés à compter du 1^{er} janvier 2012.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

■ Nouveaux Chartrains

Vous êtes installés sur la commune depuis moins d'un an ? Vous êtes cordialement invités à la cérémonie d'accueil des nouveaux Chartrains.

Vendredi 27 janvier à 18h30,
salle du Conseil Municipal

Pour vous inscrire, contactez la Mairie au 02 99 77 13 00

■ Listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au 31 décembre 2011. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

■ ADIMC 35

L'association des infirmes moteurs cérébraux d'Ille-et-Vilaine (ADIMC 35) propose aux personnes en situation de handicap des ateliers d'animation et d'expression variés : informatique, multimédia, théâtre, arts plastiques, bien-être, cuisine, musique...

Infos : SAJS JABADAO - site du Champ Loisel - 35770 Vern-sur-Seiche. Tél. 02 99 51 17 79. Courriel : sajs.adimc35@orange.fr

■ Carnet médico-social

Le CLIC All'âges, service gratuit d'information en direction des personnes âgées et des personnes handicapées propose : la diffusion d'un carnet médico social auprès de la population âgée. Rangé avec la carte vitale et la carte de mutuelle, ce carnet accompagne la personne et sa famille dans les rencontres avec les différents professionnels de santé et services intervenant à domicile.

+ d'infos et pour le recevoir gratuitement : CLIC All'âges - 1 bis rue de Provence 35135 Chantepie. Tél. 02 99 77 35 13.

Pour en savoir plus... Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartresdebretagne.fr

Etat CIVIL...

Mariage

■ 5 novembre
Sébastien Garnier
et Isabelle Stevens

17, rue Denis Diderot

Agen DA...

■ Vendredi 9 décembre

Don du sang de 14h30 à 19h

Salle Viviane, Espace Brocéliande

■ Lundi 12 décembre à 18h30

Conseil municipal.

Salle du Conseil municipal

■ Samedi 17 et dimanche 18

Village de Noël organisé

par le Comité des Fêtes.

Place de la Liberté

■ Mardi 20 décembre à 20h

Retour Hélios

Salle Victor Basch.

A voir... à côté

A Bourgbarré

■ Marché de Noël et de la création

Vendredi 9 décembre de 16h à 20h, place de l'Église

■ Arrivée du Père Noël

Avec l'ensemble vocal La musarde. Spectacle de rue Prince à dénuder (C^{ie} Ocus).

Dimanche 18 décembre à partir de 14h30, place de l'église

A Bruz

■ 18^e Festival national du film d'animation,

Compétition nationale de courts métrages professionnels et étudiants Programmes spéciaux: avant premières, cartes blanches, programmes thématiques Expositions, visites des studios d'animation rennais Ateliers d'initiation, de décoration et de programmation Leçons de cinéma, secrets de fabrication Rencontres avec les auteurs...

Du 7 au 13 décembre.

+ d'infos au 02 99 05 92 43 ou sur www.festival-film-animation.fr et festival@afca.asso.fr

A Orgères

■ "Une veillée de Noël"

Contes et mélodies traditionnelles de Bretagne et d'Angleterre, avec les musiciennes Emmanuelle Huteau et Florence Rousseau

Dimanche 11 décembre.

RDV à l'église à 17h.

Organisée par les Amis de l'orgue. Entrée gratuite. Libre participation au profit de la restauration de l'orgue.

Contact :

06 83 16 57 16 ou www.amis-sorgueorges.org

Côté nature...

La gestion du patrimoine arboré est une préoccupation majeure des services techniques de la ville. Les végétaux, en milieu urbain, sont soumis à de nombreuses agressions telles que la pollution, une taille obligatoire qui

les agresse. Ils ne disposent pas toujours d'un espace au sol suffisant pour développer leurs racines nourricières. Ils sont alors obligés de venir puiser de l'eau en surface et détériorer les enrobés des trottoirs. Ils peu-

vent être attaqués par des champignons xylophages. Tous ces facteurs accélèrent leur vieillissement, ce qui n'est pas forcément visible sur l'écorce. Parfois il est indispensable d'abattre des arbres pour éviter des accidents sur la voie publique. Les demandes peuvent aussi émaner de particuliers qui signalent un danger ou une gêne.

Ainsi, par exemple, les peupliers blancs du parc de loisirs près de l'espace de jeux pour enfants, menacent de tomber. Huit seront abattus cet hiver. Il en est de même rue de l'Argoat pour neuf érables planes ; mais également

quatre chênes et huit peupliers blancs au stade.

Près de la maison des associations, deux chênes et un poirier seront supprimés. Allée Georges Sand, deux peupliers d'Italie seront abattus. Les dates vous seront communiquées dans le Chartres Hebdo.

Après ces campagnes d'abattage, les arbres sont broyés et utilisés en bois énergie pour les chaudières à bois de la commune.

Si vous procédez à l'abattage d'arbres sur votre terrain, les services techniques de la ville peuvent venir chercher le bois qui sera acheminé sur la plateforme "bois énergie" au Champ-Rond.



Réduction des consommations dans les bâtiments publics

Si la commune souhaite parvenir à réduire les émissions de CO₂, la sensibilisation et l'adhésion des habitants à une démarche de maîtrise de l'énergie sont primordiales. Ainsi, en 2011, les associations fréquentant des bâtiments communaux ont été sollicitées pour travailler à la réduction des consommations en eau, chauffage et électricité.

Plusieurs rencontres ont rassemblé les représentants d'associations en fonction de l'équipement qu'elles fréquentent régulièrement : la salle de tennis, le bâtiment des associations, l'ensemble sportif Rémy Berranger, l'espace Brocéliande et la halle multisports : « Ces réunions entre élus, agents communaux et usagers, ont permis de recueillir des suggestions et des propositions concrètes pour améliorer la performance énergétique des bâtiments », souligne Michelle Lavergne, conseillère déléguée au développement durable.

Ainsi, quand cela est possible, des travaux ou des adaptations seront réalisés : « Des détecteurs de présence pour la lumière seront installés par exemple dans les vestiaires de la salle des tennis. D'importants travaux liés à la ventilation et à l'isolation sont en

cours dans le dojo et la salle d'arts martiaux », complète l'élue.

Des évidences... pas si évidentes !

Cependant les modifications de comportement possibles de la part des usagers eux-mêmes ont également été largement évoquées au cours des réunions. Afin de sensibiliser les utilisateurs, une charte du bon comportement a été rédigée puis adoptée par les participants aux différentes réunions. Toutes les associations concernées ont été destinataires de la charte qui sera également affichée dans tous les bâtiments communaux fréquentés par le public, qu'il soit associatif ou scolaire.



■ La charte de l'éco-comportement est dorénavant visible par tous les usagers des équipements communaux.

« Fermer la porte après être entré et en sortant d'un bâtiment... Eteindre le radiateur au lieu d'ouvrir la fenêtre... Allumer seulement si l'éclairage naturel est insuffisant... ou encore ne pas rester trop longtemps sous la douche... Ce sont des exemples des recommandations inscrites dans la charte. Même si ces conseils apparaissent comme des évidences, ils sont loin d'être habituels

dans certains lieux fréquentés par le public », précise Michelle Lavergne.

Le développement durable nécessite un changement des usages et des modes de consommation de la part de tous. A méditer...

Eclairage sur... Le nouveau visage de l'avenue de la Marionnaise

Le centre des finances publiques s'était installé en 1979 dans les locaux de l'avenue de la Marionnaise.

Dans le cadre d'une réorganisation des activités du Trésor Public en 2007, le nombre de communes dépendant du centre des finances publiques a nettement augmenté. Ainsi, près de 200 m² de modules mobiles de bureaux avaient été ajoutés au bâtiment existant afin de répondre à l'accroissement du personnel.

En septembre dernier, les agents du Trésor Public ont rejoint de nouveaux locaux sur le site de La Conterie. Avenue de la Marionnaise l'ancien bâtiment de la perception ainsi que la maison d'habitation située à l'arrière, vont être détruits. Une partie des modules mobiles a été récupérée pour créer une salle de réunion de 51 m² aux services techniques municipaux.

A l'emplacement de l'ancienne perception, un immeuble sera édifié sur un terrain d'une surface de 2 034 m² entre le salon de coiffure et le théâtre de Verdure (détails dans le Chartrain d'avril 2011).

La commune a confié à la société Aiguillon Construction la réalisation de logements locatifs sociaux ainsi que des cellules d'activités libérales. Ce nouveau bâtiment borde le square Newcastle West. Les travaux, d'une durée de 18 mois, débuteront en janvier 2012. Le parc verra son cheminement piétonnier et l'aspect actuel du théâtre de verdure modifiés.



A La Conterie

Inter-co

■ La piscine se refait une beauté

Si l'eau de la piscine intercommunale de La Conterie est traitée 24h/24, une vidange accompagnée d'un nettoyage complet des bassins, des filtres et des tuyaux est indispensable au moins deux fois dans l'année. Cette mesure répond également à une obligation réglementaire des équipements aquatiques recevant du public. **La structure sera donc fermée au public du 26 décembre au 1^{er} janvier inclus.**

Si deux jours sont nécessaires pour vider le bassin sportif de 700 m³ et le ludique de 600 m³, cette fermeture permettra également de procéder à des travaux d'entretien.



■ Le grand voyage de l'eau

D'où vient l'eau potable de la piscine, où vont les eaux usées, les eaux pluviales, comment fonctionne une piscine, une station d'eau potable et d'épuration ?... Toutes ces questions trouvent leur réponse dans une exposition présentée jusqu'au 31 décembre, dans le hall de la piscine intercommunale de La Conterie.

L'école Jean Wiener se donne en spectacles



La plaquette de la nouvelle saison artistique et culturelle de l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse Jean Wiener vient de sortir ! De nombreux rendez-vous et spectacles sont à découvrir.

Vous la trouverez à l'Ecole Jean Wiener, à La Médiathèque, au Pôle Sud, à la Piscine de La Conterie, en Mairie... Infos au 02 99 41 35 18 ou ecolejeanwiener@orange.fr

édi TO...

Philippe BONNIN, Maire, Vice-Président du Conseil Général

Droit au logement pour tous

Il est difficile de connaître les perspectives d'évolution de l'économie à l'échelle de quelques mois. Par contre, ce qui reste un fait, c'est que nous connaissons encore une croissance significative de la population dans Rennes Métropole. Sur les 10 dernières années, la progression a été de 1,6 % par an. Ce chiffre montre bien l'attractivité du territoire rennais et les possibilités qu'il offre pour la création et le développement de projets.

De par son histoire économique, la commune de Chartres s'inscrit totalement dans cette dynamique. En effet, avec ses emplois industriels, elle a largement contribué au développement de l'agglomération.

A la veille de 2012, dans un contexte environnemental qui a tellement changé (économie d'espace, déplacements, moindre consommation énergétique...), l'accueil des nouvelles populations ne peut se faire dans les mêmes conditions que voici encore 20 ans. Ces changements interpellent naturellement. Les habitants les plus anciens ont vu la création de nouveaux quartiers plus denses aux côtés de lotissements pavillonnaires des années 70-90. Certes, chacun d'entre nous admet sans difficultés qu'avec la nécessité d'avoir une approche plus globale de l'aménagement urbain et disons le clairement : une situation économique qui ne permet plus aux jeunes familles de se loger dans les mêmes conditions que voici 20 ans, il nous faut construire la ville sur des bases nouvelles.

C'est le travail auquel les élus s'attachent, comme tous ceux qui contribuent à faire avancer les projets d'avenir. C'est aussi un travail de longue haleine qui passe par l'information et la discussion avec tous les habitants, quelles que soient leur ancienneté et leur origine.

La Zone d'Aménagement Concertée des portes de la Seiche (ZAC) est un exemple de cette nouvelle démarche. Les études et projets en cours seront bien sûr poursuivis dans le même état d'esprit qui a présidé jusqu'à maintenant.

En ce mois de décembre, je souhaite à chacun d'entre vous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Vie Municipale

Expression de la majorité L'environnement dans la ville

Au cours de nos dernières visites de quartier, des Chartrains nous ont interrogés sur la présence d'herbes sur les trottoirs, caniveaux et sur des nuisances liées à la présence des arbres qui font obstacles au milieu des trottoirs. Notre engagement pour la protection de l'environnement dont la préservation de la biodiversité est fort. Il n'est pas nouveau. Depuis plusieurs années, pour l'entretien des voies, trottoirs et espaces publics nous n'utilisons plus de désherbants chimiques de synthèse. Notre volonté est de ne pas aggraver la pollution des sols. Aucun produit polluant ne doit se retrouver de par nos actions dans les réseaux d'eaux pluviales et par voie de conséquence dans les cours d'eau comme la Seiche ou la nappe phréatique des calcaires chartrains.

Nous désherbons manuellement les rues deux à trois fois par an, c'est donc plus souvent que si nous utilisions des désherbants chimiques. Certes, la présence d'herbes sur les trottoirs est malgré tout réelle ; entre autres au printemps et à l'automne après le retour des pluies. C'est un compromis que chacun doit accepter pour avoir des trottoirs « bio ». La chute des feuilles en automne est peut-être un « inconvénient » mais l'arbre a toute sa place dans la ville si son développement est maîtrisé et si les espèces sont suffisamment diversifiées. Par la photosynthèse, il contribue à l'amélioration de la qualité de l'air et de notre environnement. L'arbre fait partie de notre quotidien ; c'est un élément de notre paysage qui permet aussi aux espèces animales protégées de s'abriter et de se reproduire. Il s'intègre pleinement dans notre volonté de constituer à terme sur la commune

un véritable plan biomasse exploitable. Les branches provenant de la taille sont broyées et valorisées dans les massifs, aux serres et à La Conterrie. Nous avons choisi un cycle de pousse de trois ans afin d'obtenir des branches suffisamment grosses capables de fournir après broyage des copeaux utilisables comme combustible des chaudières à bois. Lorsqu'un nouvel espace « vert » est créé, tous ces critères sont pris en compte dans leur conception et le choix des espèces, mais aussi d'autres comme celui de la facilité de l'entretien à moindre coût.

Cette année encore, nous avons conservé notre label « 4 fleurs » ; label décerné à seulement quelques 225 communes françaises. Ce label ne récompense pas seulement le fait d'avoir de jolies plantes et fleurs dans les parterres communaux. La prise en compte de toutes nos actions pour la protection de l'environnement, l'implication des Chartrains et des écoles dans ces actions, la diversité des espèces arboricoles présentes sur la commune, la protection de la faune, sont autant de critères pris en compte par les membres du jury national qui attribue ce label.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIOU, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, R. GAUTIER, J.F. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, A.M LAUBE, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, J.P. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'opposition La rançon du succès

L'attractivité économique de l'agglomération rennaise se traduit notamment par une croissance démographique notablement renforcée dans la dernière décennie. De façon indirecte, l'arrivée de nouveaux habitants accentue la nécessité de traiter les problématiques locales et notamment celle des déchets, car même si la quantité totale de déchets produits par habitant de Rennes Métropole tend à baisser (470 kg de déchets en moyenne par habitant en 2010, contre 520 kg en 2006), elle reste encore à un niveau élevé. Bien que le succès de la collecte sélective soit reconnu, car la part des déchets recyclés et valorisés est passée de 46 kg/habitant en 2002 à 91 kg/habitant en 2010, les tonnages collectés en déchèteries restent importants. Pourtant il existe des alternatives : réemploi, réparation, dons aux associations, broyage des végétaux, compostage des déchets organiques... Malgré tout, les comportements évoluent moins rapidement que la masse totale de déchets produite par la population et, en attendant la généralisation des bonnes pratiques, il est du rôle des collectivités de proposer aux habitants des déchèteries fonctionnelles.

Malheureusement, chacun peut aisément constater que cela n'est plus le cas à Chartres. La déchèterie est désormais trop exigüe par rapport à sa fréquentation. De fait, l'organisation aléatoire du site ne permet plus une circulation correcte des véhicules même en cas d'affluence moyenne et les manœuvres peuvent s'avérer dangereuses faute par exemple de zones de circulation distinctes entre piétons et véhicules. Ces inconvénients sont amplifiés le samedi, jour d'affluence. On ne peut pas sur ce sujet omettre la présence des récupérateurs dans la déchèterie. Cette pratique, bien qu'interdite, existe et est à ce jour tolérée, même si elle gêne le bon fonctionnement du lieu en alourdissant la fluidité des déplacements.

Au fil des ans, la politique relative aux déchets a permis de voir pratiquement disparaître les décharges sauvages. Sans revenir à ces pratiques d'un autre temps, il ne faudrait pas qu'un lieu répondant de moins en moins aux besoins des usagers les pousse à renouer avec des gestes négatifs pour l'environnement.

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOUGLE, S. LE JEUNE.

En Ville Vie éco ■ Conseil en image



"Je change tout... à un cheveu près !" : telle est la nouvelle formule de Valérie Garancher, coiffeuse à domicile sur la commune depuis 5 ans. En effet, elle propose aujourd'hui un nouveau service personnalisé pour tous ceux qui souhaitent mettre en valeur leurs atouts physiques : *"En fonction du teint de peau, de la morphologie et surtout des goûts de la personne, je propose un accompagnement global autour de la coiffure, du maquillage, des vêtements... jusqu'aux chaussures !"*, explique la nouvelle conseillère en image.

A un cheveu près - Coiffure, conseil en image, relooking vestimentaire
Tél. 06 75 02 59 19

■ Plaisir beauté



Si Sandie Lemaire est une toute jeune Chartraine, elle est loin d'arriver comme un cheveu sur la soupe dans le monde des professionnels de la coiffure et de l'esthétique ! En effet, la jeune femme qui propose des services à domicile, affiche une expérience de près de 15 années en salon de coiffure, institut de beauté et centre de formation pour apprentis : *" Je propose tous types de prestations en coiffure. En ce qui concerne les soins esthétiques, je privilégie les produits issus de l'agriculture biologique "*. Du bac à shampooing à l'épilation, en passant par le modelage du visage, la mise en plis ou la manucure, Sandie Lemaire compte bien associer la beauté et le plaisir.

Plaisir Beauté - Tél. 06 08 87 33 63

■ Un monde de saveurs et de talents



Chrystèle et Sébastien Marquis viennent de reprendre la boucherie-charcuterie-traiteur du centre commercial après le départ de M. et Mme Génin. Si le couple prend doucement ses marques sur la commune de Chartres, il est loin d'être novice dans le métier.

Le savoir-faire artisanal est ancré dans la famille Marquis depuis quatre générations : *"Certaines recettes de pâtés et terrines se transmettent de père en fils"*, souligne Sébastien. Il y a 14 ans, Chrystèle et Sébastien reprenaient les rênes de la boucherie-charcuterie-traiteur de Tresboeuf près de Vitry. Il y a quelques semaines, avec l'ouverture de la seconde boutique à Chartres, ils souhaitent développer leur activité tout en conservant cette volonté de préserver les traditions artisanales et la qualité des produits.

Boucherie-charcuterie-traiteur Marquis - Centre Commercial " Le Bretagne "
Tél. 02 99 41 21 02. Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 13h et de 15h à 19h30 (19h le samedi).
Dimanche de 9h à 12h30. Fermé le lundi.

■ La Terrasse

Après quelques 20 années passées dans la restauration et le service haut de gamme en région parisienne et en Haute-Savoie, Mickaël Busnel, nouveau propriétaire de La Terrasse a souhaité revenir dans sa région natale. Nouvelle carte et nouvelle déco, le "resto" du 33, rue de la Poterie a pris des airs de prairie fleurie ! Les galettes et les crêpes ont emprunté les noms des papillons et des orchidées sauvages de Bretagne. Des photos de la fleur mythique sur les murs forment un décor bucolique. Soirée entre amis, en amoureux ou déjeuner "sur le pouce", galettes, viandes grillées ou salades... différentes formules sont proposées pour tous les gourmets.



Restaurant-crêperie La Terrasse 33, rue de la Poterie, ouvert tous les jours, sauf le lundi soir et le mercredi midi. Tél. 02 99 92 62 23.

Noël en ville

■ Village de Noël, les 17 et 18

Le marché de Noël du Comité des Fêtes est un moment à privilégier pour flâner et découvrir mille et une idées de cadeaux pour les fêtes de fin d'année. Les métiers de bouches seront représentés et vous offriront un large choix de foie gras, vins, fruits secs... Parmi les idées cadeaux, vous trouverez des bijoux, des objets de décoration, de la maroquinerie, des produits de beauté naturels... La nouveauté 2011 est la présence d'auteurs Bretons ! Le Père Noël a également confirmé sa présence avec sa calèche pour des promenades. Pour les gourmands, confiseries de Noël et vin chaud agrémenteront ces deux jours.

Village de Noël, 17 et 18 - place de la Liberté (place de la Mairie) de 13h à 19h le samedi et de 10h à 18h le dimanche.

■ Les lumières de la ville

Comme chaque année la ville scintillera et sera animée de la magie de Noël. Des bouleaux, des genêts et des sapins égayeront la place de la Mairie, la boîte aux lettres du Père Noël attendra les courriers des enfants place René Cassin. Dans son manteau d'hiver, la commune aura des airs de Finlande. En effet, pingouins, ours blancs et esquimaux venus tout droit du cercle polaire viendront rejoindre les décorations créées par les services techniques municipaux dont un immense igloo sur le rond-point de la Poterie.

à...
VOIR

Salle J. Brel

■ Théâtre-Humour

FREDO - Est-ce qu'il y a des morts ?
Vendredi 9 décembre à 21h

■ Marionnettes

Théâtre des Tarabates - L'Amoureux
Mercredi 14 décembre à 18h

■ Théâtre d'objet

Bouffou Théâtre
Othello, j'aurai ta peau
Mardi 10 janvier à 20h30

À La Médiathèque

■ Exposition "Être Sapeur-pompier au Chili", Laure Le Pape,
dans le cadre des Bourses
Hélios-Envie d'Agir.
Du 21 décembre au 14 janvier

■ Spectacle "Noël à tiroir", Les
Butineuses de la C^{ie} Lettre.
Jeune public mardi 20 /12 à 16h30

Au Carré d'Art

■ « Quelles vies ! »,

Photographies d'Olivier Pasquiers
Collectif Le Bar Floréal.photographie
Du 8 décembre au 26 janvier



La musique légale
pour tous

Lancée en octobre 2010 par le Ministère de la culture et de la communication, **lacartemusique.fr** est une offre qui permet d'acheter légalement de la musique sur internet à un tarif très intéressant.

La démarche est simple : vous allez sur le site **lacartemusique.fr** ou dans un magasin partenaire (Carrefour, Fnac...), vous achetez une carte musique pour 10 € ou 25 €. Vous allez ensuite sur un site de téléchargement légal de musique parmi 13 sites sélectionnés (iTunes, Fnac.com, Deezer, Virgin.p.), vous entrez votre code promotionnel présent sur la carte ou transmis par e-mail, et votre compte est automatiquement crédité du double du montant payé.

Si la carte est initialement prévue pour les jeunes de moins de 25 ans, elle peut être achetée par les parents pour leurs enfants. Cette initiative est une alternative économique au téléchargement illégal, qui est de plus en plus contrôlé depuis la mise en place de la loi Hadopi sur les droits d'auteur.

Le cadeau idéal pour les fêtes de fin d'année !!!

Cyberspace :
Pôle Sud. 1, rue de La Conterrie.
Tél. 02 99 77 61 31.
chartres.multimedia@orange.fr

Le Théâtre des Tarabates
Présente son "Amoureux"

La programmation jeune public du centre culturel chartrain offre, tout au long de l'année, des propositions éclectiques, pleines de surprises pour des spectateurs dont le plaisir n'attend pas le nombre des années.

Quelques jours avant Noël, le Théâtre des Tarabates revient au Pôle Sud pour présenter sa nouvelle création : L'Amoureux. "À la récré, Salomé est toujours embêtée par Ernest. D'après sa maman, c'est peut-être parce qu'il est amoureux d'elle. Mais qu'est-ce que ça veut dire : Amoureux ? À l'école, Salomé pose la question à tous ses copains. Alors, les réponses de ses amis fusent... Abel, lui, savait qu'on tombait amoureux. Salomé était souvent tombée à vélo, mais à Moureu, jamais !" Inspiré de l'univers de l'illustratrice Rébecca Dautremer et de paroles d'enfants, ce spectacle drôle et poétique aborde un sujet universel : l'Amour !

Marionnettes, théâtre d'objets, théâtre de mains, tout ici est l'objet du délire : "Je me suis intéressé à différents récits et je connaissais le talent de Rébecca Dautremer. Illustratrice et auteur, elle crée des personnages lumineux et féériques qui ressemblent aussi à des pantins fragiles. Son style est très marionnettique", explique Philippe Saumont, metteur en scène et scénographe du spectacle.

La séance grand public est proposée le mercredi 14 décembre à 18 h dans la salle Jacques Brel. La veille, les enfants des classes de la Grande Section au CE2 des écoles chartraines viendront assister au spectacle. "Nous travaillons déjà sur certains albums de



Photo : B. Coussereau

Rébecca Dautremer pour apprivoiser son univers. C'est toujours un grand plaisir pour nous et pour les enfants de venir au Pôle Sud. Ensuite, les échanges dans la classe sont très riches", souligne Jérôme Fougé, enseignant de CP à l'école de l'Auditoire. Ainsi, dans le cadre scolaire ou non, des centaines d'enfants feront la connaissance de Salomé et Ernest dans ce joli spectacle

plein de fraîcheur et de sensibilité autour du sentiment amoureux.

en pratique

■ Centre culturel Pôle Sud - salle Jacques Brel ■ Mercredi 14 décembre à 18h ■ 40 minutes ■ Tout public à partir de 5 ans.

Les coulisses de...
la réinformatisation de la Médiathèque

Dans l'optique d'offrir un service de qualité, la Médiathèque se dote d'un nouveau système informatique. Cette opération nécessite l'équipement de près de 35 000 documents : livres, albums, BD, périodiques, DVD, CD...



La nouvelle technologie utilisée permettra, grâce à un code-barres électronique, d'identifier un document à distance. "Le travail consiste à scanner et vérifier tous les documents et les mettre en état de lecture informatique", explique Amélie Boschet, bibliothécaire.

"Ainsi par cette manipulation informatique, on transmet à la puce insérée dans le document toutes les informations sur l'ouvrage : sa bibliothèque de rattachement, ses données d'autorisation de prêt et un antivol", complète Cécile Sauvée, également bibliothécaire. Cette opération de grande ampleur a nécessité la fermeture de la Médiathèque du 2 au 19 novembre. "Ce fut un travail de maintenance très

important auquel s'est ajoutée la formation du personnel au nouveau logiciel", complète Paulette Connan, directrice.

Pendant cette fastidieuse mission dans un temps très réduit, les agents de la Médiathèque ont été épaulés par les "fidèles" bénévoles qui s'investissent déjà tout au long de l'année : Monique Cluze, Anne Carer, Maryvonne Quinton et Danièle Pardo. Retirer les livres des rayonnages, les classer, les scanner, vérifier leur état, les recoller si nécessaire, les ranger à nouveau sur les étagères... pendant près de trois semaines, la Médiathèque avait un air de grand chantier !!!

En plus des quatre bénévoles qui œuvrent toute l'année aux côtés des bibliothécaires, douze autres "petites mains" sont venues en renfort. C'est le

cas de Claudine et Gilbert Rigourd et Monique et Jean-Pierre Bousquet. "J'aime beaucoup les livres et de plus cela nous paraît naturel de donner un coup de main", souligne Claudine. "C'est une tâche titanesque pour laquelle il faut faire preuve d'organisation, de précision et de rigueur", ajoute Jean-Pierre. C'est grâce à ce formidable travail d'équipe que la réinformatisation de la Médiathèque est à présent opérationnelle.

Certains aspects du nouveau système nécessitent un temps d'adaptation qui se réglera au fil des semaines. Lors de votre prochain passage à la Médiathèque, merci de vous présenter à l'accueil pour mettre à jour vos informations.

Merci... aux bénévoles réguliers

Monique Cluze, Anne Carer, Maryvonne Quinton, Danièle Pardo, aux bénévoles sur la mission : Monique et Jean-Pierre Bousquet, Claudine et Gilbert Rigourd, José Chevalier, Alain Gueret, Gérard Joniaux, Antoine Le Roy, Marie Pays, Suzanne Desrez, Marie-Paule Turquety, Christine Vautherot.



Au Carré d'Art

"Quelles vies !"

A partir du 8 décembre, le Carré d'Art propose des photographies d'Olivier Pasquiers membre du "Collectif le bar Floréal. Photographie" depuis 1991. Cette exposition rassemble quatre séries de portraits photographiques : Oubliés de guerre, Première paye, Maux d'exil, Nous... notre corps.



■ Du 8 décembre au 26 janvier,
Galerie Le Carré d'Art - Pôle Sud
1, rue de la Conterrie.
Tél. 02 99 77 13 27.
Du mardi au vendredi de 14h à 18h30
et le samedi de 10h à 12h30.
Infos : <http://olivier.pasquiers.pages-perso-orange.fr/> - Site internet du collectif le bar Floréal.
Photographie : www.bar-floréal.com

Bourse Hélios-Envie d'Agir

Etre pompier volontaire au Chili

L'été dernier dans le cadre de ses études, Laure Le Pape, Chartraine de 22 ans, a traversé l'Atlantique pour le Chili. Aidée par une Bourse Hélios-Envie d'Agir de la ville et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, elle racontera son voyage aux Chartrains le 20 décembre prochain.



formation des "cadets", des jeunes qui se forment pour devenir volontaires un jour".

Laure a atteint son objectif : mieux comprendre comment fonctionnent les soldats du feu au Chili. Elle a ainsi pu mesurer les importantes différences de fonctionnement et surtout de moyens avec le système français.

Le 20 décembre prochain, lors de la soirée Hélios salle Victor Basch, elle présentera une dizaine de panneaux-photos thématiques comme par exemple : Le Chili, une grande variété de paysages ; Histoire des Pompiers Chiliens ; Les Pompiers pendant le tremblement de terre du 27 février 2010 ; Description d'une intervention... " Ce soir-là je vais aussi décorer la salle avec d'autres photos de mon voyage, pour faire découvrir les magnifiques paysages et la culture chilienne aux Chartrains ".

Si vous manquez cette soirée pleine de promesse d'évasion, vous retrouverez les panneaux thématiques de Laure Le Pape exposés à La Médiathèque du 21 décembre au 14 janvier.



Laure s'est envolée pour le Chili le lundi 27 juin 2011. Elle a vécu à San Pedro de la Paz, juste à côté de Concepción, dans la région du Bío Bío : " Partant au Chili pour y réaliser un stage dans le cadre de mes études d'ingénieur, j'ai voulu développer en parallèle un projet sur un sujet qui me tient à cœur et qui a déjà accompagné plusieurs années de ma vie : les Sapeurs-pompiers. En effet, j'ai été jeune Sapeur-pompier à Chartres de Bretagne de 14 à 17 ans ; puis volontaire dans la même caserne pendant 2 ans. Mes études me laissant

peu de temps, j'ai dû suspendre cette activité, que j'ai reprise à Epinal dans les Vosges il y a 2 ans ".

Ainsi, Laure a eu la chance de rencontrer la Seconde Compagnie de Pompiers de San Pedro de la Paz : " Je travaillais toute la semaine à Coronel, commune juxtant San Pedro de la Paz et au moins un soir par semaine et le week-end, je me rendais à la caserne. Le Directeur m'a accueillie à bras ouverts. Tous les autres Chiliens aussi d'ailleurs, c'est un peuple très chaleureux ".

Au Chili, il n'y a pas de professionnels, être pompier volontaire au Chili est un véritable honneur : " J'ai participé à une manœuvre de désincarcération, à un cours de l'Académie Nationale des Pompiers et à une assemblée pour débattre des problèmes de la compagnie. J'ai aussi assisté à un cours de

en pratique

■ Retour Hélios, mardi 20 décembre à 20h, salle Victor Basch ■ + d'infos sur les Bourses Hélios au Point Information Jeunesse - 1, rue Mme de Janzé. Tél. 02 99 41 32 04. Ouvert le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h.

Des jeunes conseillers

Soucieux de leur environnement



L'espace multi-activités, avenue de la Marionnais a vu le jour en 1996 sous l'impulsion du premier Conseil Municipal des Jeunes. Après la création d'un terrain de rink-hockey et de basket, le terrain de volley est opérationnel depuis la fin juillet 2003. Celui de football a été mis à disposition de tous les Chartrains à l'été 2004.

Attachés à cet espace de vie au centre de la commune, les jeunes conseillers ont souhaité poursuivre l'aménagement de cet espace : " on l'appelle souvent le terrain de l'ancienne piscine. On vient faire du sport bien sûr mais, aussi fêter un anniversaire, prendre le goûter, discuter... C'est un lieu convivial qui manque un peu de verdure ! ", explique Malo.

Une partie des 15 conseillers s'est alors lancée dans une véritable opération d'embellissement

paysager du site : " Nous avons réalisé un premier plan avec des propositions d'arbres fruitiers. Ensuite, nous avons rencontré Olivier Conand et Thierry Mandart, du service des espaces verts de la ville. Ils nous ont guidés dans la réalisation de notre projet ", poursuit Ugo. Ainsi, des cerisiers, des noisetiers et des pommiers mêlés à des arbustes pour diversifier les hauteurs et préserver la tranquillité des riverains seront plantés.

Pour marquer l'opération, les jeunes du CMJ invitent Monsieur le Maire et les élus, les membres du Conseil des sages et tous les Chartrains, à une matinée conviviale le samedi 10 décembre à partir de 10h30 sur l'espace multiactivités.



Retour sur "Du son dans la cuisine"

En octobre, les jeunes de l'Igloo fabriquent leur propre jus de pomme.

